



16.03.2015 - 19:40 Uhr

Courses automobiles en Suisse avec des véhicules électriques (Formule E) - très souhaitables!

Bern (ots) -

Berne, 16 mars 2015. - L'Automobile Club de Suisse (ACS) approuve vivement la décision que le Conseil des Etats vient de prendre aujourd'hui d'autoriser en Suisse ce qu'on appelle les courses de Formule E. Les véhicules électriques prennent une importance croissante dans le trafic routier. Cela ouvre par ailleurs de nouvelles opportunités attractives au sport automobile, à l'économie et au tourisme.

L'Automobile Club de Suisse salue la sage décision que le Conseil des États a prise aujourd'hui d'autoriser en Suisse des courses automobiles avec des véhicules électriques, ce qu'on appelle des Formules E. Il s'est rallié de la sorte au Conseil national qui avait approuvé la motion correspondante du Conseiller national Fathi Derder (PLR) en décembre 2014 déjà. En 1955, on avait interdit en Suisse l'organisation de courses sur circuit publiques à la suite d'un accident survenu aux 24 heures du Man (cf. art. 52 LCR). Depuis les années 50, les mesures de sécurité ont toutefois été considérablement améliorées.

L'ACS est par ailleurs très heureux que le sport automobile en Suisse se trouve renforcé par cette version électrique des courses automobiles et il est certain que cela lui vaudra un nouvel élan. De telles courses peuvent en effet encourager dans l'ensemble la mobilité électrique et augmenter son acceptation par les citoyens. De plus, cela donne à la Suisse la grande chance d'attirer dans le monde entier l'attention des milieux automobiles. L'économie suisse et le tourisme peuvent en tirer profit et progresser et ces perspectives sont particulièrement bienvenues dans le contexte économique difficile auquel la place économique suisse est actuellement confrontée!

L'ACS va mettre tout en oeuvre pour que les courses de Formule E puissent avoir lieu au plus vite en Suisse. L'objectif consiste à faire de la Suisse un site de courses de formule E bien établi.

Contact:

Mathias Ammann
Président central de l'Automobile Club de Suisse (ACS)
Téléphone: 079 300 54 45
E-Mail: mathias.ammann@acs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003636/100769955> abgerufen werden.